



AVIS PUBLIC

Modification au calendrier des séances Report de la séance du 4 mars

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 4 février 2015, le conseil a modifié son calendrier des séances comme suit : la séance du conseil du 4 mars 2015 est reportée au 11 mars 2015. Celle-ci se tiendra au même endroit et à la même heure, soit à la Salle Éveline-Meloche, à 20 h.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 12^e jour de février 2015.

Dany Michaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière